



Commune de Saint-Firmin-des-Bois (Loiret)

**SESSION ORDINAIRE
DU LUNDI 11 OCTOBRE 2021**

L'an deux mille vingt et un, le ONZE OCTOBRE à dix-huit heures,
Le Conseil Municipal de SAINT-FIRMIN-des-BOIS, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, au lieu habituel des séances, sous la présidence de Madame Francine DE WILDE, Maire.

Etaient présents : DE WILDE Francine, RIGLET Bernard, REINE Fabien, FAISY Christophe, LAGRANGE Sébastien, LEBAILLY Philippe, REMENANT Christine, SCHAAP Vincent

Absent excusé : JOUHANNAU Alexa,

Bon pour pouvoir : néant

Secrétaire : Mme Christine REMENANT

LA SÉANCE

Le conseil Municipal adopte le précédent compte-rendu du 02 Septembre 2021

Selon l'article L2121-15 du CGCT il est procédé à l'élection du secrétaire.

Madame C. REMENANT est nommée secrétaire de séance

Délibérations :

- 1) Demande de subvention au Département (FAPO 2022-01)
- 2) Tarifs Assainissement 2022
- 3) Taxe d'aménagement

1 – Demande de subvention au Département (FAPO 2022-01)

Madame le Maire propose au Conseil Municipal d'établir une demande de subvention auprès du Département (FAPO-3, date limite au 15/11/2021) dans le cadre de l'aide aux petites communes pour les dépenses suivantes :

- Achat de plantes pour le talus de la Maison de la Fontaine (devis Raffard N°2122023, pour un montant H.T. de 2740.50 €)
- Achat d'un jeu de bascule pour l'aire de jeu (devis proludic n°12106836 pour un montant H.T. de 1340.71 €)
- Achat d'un défibrillateur (devis France DAE n°57414 pour un montant H.T. de 1418.00 €)
- Achat de grilles pour la chaufferie de la Maison de la Fontaine (devis Manutan n°COL211000330 pour un montant H.T. de 1415.50 €) et de stores pour les portes (devis Manutan n°63392357-1 pour un montant H.T. de 220.16 €).

Pour l'achat de plaques pour le columbarium (dispersion des cendres, jardin du souvenir), plus de précisions sont demandées (En attente des photos du totem pour le columbarium ainsi que sa couleur). A revoir pour une prochaine demande de subvention.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité l'achat et la demande de subvention auprès du Département pour les devis ci-dessus énoncés à savoir :

- pour l'achat de 2 plantes pour le talus de la maison de la fontaine (2740.50 € H.T.)
- pour achat du jeu bascule (1340.71 € H.T.)
- l'achat du défibrillateur (1418.00 € H.T.)

Le Conseil Municipal approuve par 7 VOIX POUR, 1 ABSTENTION les devis de MANUTAN pour l'achat des grilles de la chaufferie et les stores des portes (1415.50 € et 220.16 € H.T.)

2 – Tarifs Assainissement 2022

Vu l'article L.2224-12-4 du CGCT,

Vu l'arrêté du 06 août 2007 relatif à la définition des modalités de calcul du plafond de la part de la facture d'eau non proportionnelle au volume consommé,

Le Conseil municipal vote les tarifs 2022 relatifs à l'Assainissement comme suit :

- Terme fixe (abonnement annuel) : 40.00 €
- Prix du m³ : **1.60 €/m³**

Le Conseil Municipal charge Madame le Maire d'en informer les services concernés de la SAUR en charge de la facturation.

3 – Taxe d'aménagement

Madame le Maire rappelle au conseil municipal de la circulaire 15/097 du Préfet stipulant que la délibération relative au vote du taux de la taxe d'aménagement doit être délibérée avant le 30 novembre. Il est rappelé dans ce courrier que le conseil municipal peut fixer par délibération un taux de 1 à 5 % de l'assiette ou même y renoncer.

Vu le code de l'urbanisme et notamment son article L.331-14 ;

Vu la délibération n°659-11-2011 du 19/11/2011 fixant le taux de la taxe d'aménagement sur le territoire communal ;

Considérant que l'article précité prévoit que les communes peuvent fixer des taux différents dans une fourchette comprise entre 1 % et 5 %, selon les aménagements à réaliser, par secteurs de leur territoire ;

Le Conseil Municipal de St Firmin des Bois **DECIDE, à l'unanimité** :

- **de reconduire** le taux de **3.5 %**. Ce taux s'applique sur l'ensemble du territoire de la commune
- D'afficher cette délibération ainsi que le plan en mairie de St Firmin des Bois.

La présente délibération est valable pour une durée d'un an reconductible de plein droit d'année en année.

Elle est transmise au service de l'Etat chargé de l'urbanisme dans le département au plus tard le 1^{er} jour du deuxième mois suivant son adoption.

AFFAIRES DIVERSES

1/AD – Elagage de la Perreuse / devis

Des devis ont été demandés pour l'élagage.

Entreprise Elagueur du Gâtinais : 3800 € avec évacuation et broyage

Entreprise VERTICAL'ELAGAGE : 2400 € H.T. avec évacuation et broyage

Le Conseil Municipal retient le devis de l'entreprise VERTICAL'ELAGAGE.

Un habitant de la Perreuse a demandé l'étêtage des arbres derrière chez lui, avec l'avis d'un professionnel, nous répondons par la négative à cette demande.

2/AD – Décorations de Noël / Installation des décors

- Atelier de création des décors de traversée de rue
- Entreprise Jalouzot pour installation des décors (à définir)

Rendez-vous fixé le 30 octobre 2021 à 14h pour le reconditionnement des décors lumineux.

3/AD – Bulletin municipal

Devis reçu de Rival, même fournisseur que l'année passée. Modification du grammage de la couverture.

Le Conseil Municipal approuve ce devis.

Personne à l'honneur pour le bulletin 2022 : M. Vincent BARRÉ a été désigné. Fabien REINE est chargé de le contacter pour avoir son accord et recueillir les éléments marquants retraçant sa vie.

4/AD Repas des anciens, colis de fin, d'année, chèque cadhoc

Devis pour le repas des anciens (Le Vieux Moulin de Charny, Les P'tites Bénédictines de Montargis) Le vieux moulin ayant décliné sa venue (pour cause d'organisation), Les P'tites Bénédictines de Montargis ont été choisies.

Devis pour les colis : Pressoir du Gâtinais

Chèque cadhoc pour les enfants de 0-3 ans. (pour mémoire montant 2020 = 25 €/enfant).

Le Conseil Municipal reconduit le même montant pour 2021.

5/ AD - Cérémonie du 11 novembre

La Cérémonie se déroulera le 11 novembre à 13 h 45, en présence du public qui le souhaite. Un vin d'honneur sera servi à la suite de la cérémonie sous réserve de la présentation d'un pass sanitaire à l'entrée de la salle.

6/AD – Loiret Nature Environnement

Participation le 12 octobre à un séminaire dédié à la transition écologique des collectivités, organisé par France Nature Environnement. Madame le maire se rendra à ce séminaire afin de recueillir les informations nécessaires à l'élaboration d'un inventaire biodiversité sur notre territoire.

7/AD – Rue de l'Ancien Presbytère

Compte rendu de la réunion qui a eu lieu avec les riverains le 23/09/2021

Les riverains apprécient dans l'ensemble le calme de la rue, sauf l'une d'elle qui se plaint des demi-tours dans le chemin communal.

Le principal point négatif est le croisement possible des voitures dans la rue, qui est étroite, surtout en haut, et/ou en raison des voitures garées.

La rue sera remise en sens unique sens interdit sauf riverains.

Les bacs à fleurs en bas de la rue seront disposés de façon à faire ralentir les conducteurs.

8/AD – La p'tite lettre

Contenu : Rémi-bus, SEG, Adapage, MJC, 11 novembre, café repair, nouvelle asso café/commerce, objectifs « mare ».

Mme Remenant informe le conseil qu'elle a pris contact avec Rémi45. Un car sera à la disposition des personnes qui le souhaite le mercredi matin pour Château renard, les informations seront diffusées avec la p'tite lettre.

Une nouvelle association vient d'être créée à ST FIRMIN DES BOIS « Trait d'union », pour l'ouverture d'un lieu de convivialité de type café-commerce. Des informations seront diffusées prochainement.

9/ Théâtre des Vallées

Cette compagnie propose du théâtre en tournée en roulotte dans les villages. Le coût serait après subvention de 300 € pour la commune, et peut permettre de mettre en valeur un site.

Pour rappel le ciné plein air a coûté 800 € à la commune.

Le Conseil Municipal décide de se positionner pour être sur la tournée de ce théâtre.

L'année 2022 sera chargée en manifestations diverses : théâtres, marchés, cinéma, kermesse de l'école et comice. Les dates vous seront communiquées prochainement

Le prochain conseil municipal aura lieu le 22 novembre 2021 à 18 h 00.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance a été levée à 20 heures.

Le Maire,



A handwritten signature in black ink, appearing to be "J. ...", written over a horizontal line.

le Secrétaire de Séance,

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Remenant", written over a horizontal line.

Rappel des Membres présents CM du 11/10/2021 :

Signatures :

DE WILDE Francine 	RIGLET Bernard 	REINE Fabien 	FAISY Christophe
JOUHANNAU Alexa <i>Absente excusée.</i>	SCHAAP Vincent 	LAGRANGE Sébastien 	REMENANT Christine
LEBAILLY Philippe 			